

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)**

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SIKASSO
Cercle de Kolondièba
Commune rurale de Bougoula

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE BOUGOULA

2006 - 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Décembre 2005

INTRODUCTION :

Le Mali à l'instar d'autres pays d'Afrique sub-saharienne a souffert de l'invasion acridienne et de la faible pluviométrie au cours de la campagne agricole 2003-2004.

Vu ces conséquences néfastes sur le plan alimentaire, le gouvernement du Mali a entrepris la politique de sécurité alimentaire pour satisfaire l'auto suffisance alimentaire.

En effet une auto suffisance alimentaire assure le bien être et l'amélioration du niveau de vie des populations, d'où leur développement. C'est pourquoi un atelier sur la sécurité alimentaire a été organisé du 1^{er} au 3 octobre 2005 par le commissariat à la sécurité alimentaire à Kolondiéba. Suite aux recommandations de cet atelier, la commune rurale de Bougoula à travers des consultations multiples avec différents acteurs, a amélioré un plan de sécurité alimentaire de 2006 à 2010.

Selon le chef de poste AACAEER, pour la campagne 2005-2006 la superficie emblavée en céréales et les productions prévisionnelles sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Spéculation	Superficies en ha	Productions en tonnes
Sorgho	352	311.16
Maïs	770	1078
Mil	202	165.03
Riz	-	-
Fonio	373	223
Niébé	-	-
TOTAL	1324	1779.19

A ces productions, s'ajoutent celles en tubercules d'igname et de patates dont les tonnes ne sont pas disponibles.

La population actualisée de la commune est 4884 habitants, selon la norme CMDT, 300 kgs/habitant/ an, nous remarquons que la commune doit être auto –suffisante en céréales, soit 325 kgs / habitant / an.

I. HISTORIQUE :

La commune rurale de Bougoula comme toutes les communes rurales du Mali a été créée en 1996 par la loi N° 96-059 du 04 novembre 1996 portant création des communes rurales. Bougoula chef lieu de la commune fut fondée par un chasseur de Kissa qui serait confié tout d'abord à Zoha premier village au Yorobadougou. Elle est posée des villages suivants :

2. Bougoula
3. Zantoumala
4. Siana
5. Zoha
6. N'Gokila

II. SITUATION GEOGRAPHIQUE :

La commune de Bougoula a un relief peu accidenté. Situé entre l'isohyète 900 avec une pluviométrie moyenne annuelle de 1200 mn ; le climat est de types soudano-pré-guinéen caractérisé par une saison pluvieuse allant d'avril en octobre et une saison sèche allant de novembre à mars.

Quant à la végétation, elle est constituée par des grands arbres qui sont associés à un paysage marqué par des glacis d'épandage. Les essences sont variées mais le sô (Isoberlina doka) et le caïcedrat constituent l'essentielle de la couverture végétale. On y rencontre aussi le Néré, le Karité, des franges de palmier à l'huile et le tamarinier. La faune devient de plus en plus rare.

Aucun cours d'eau important n'arrose la commune. Cependant on y rencontre quelque basfonds tels que le Kôba à Siana, kôdialan de Zantoumala et le Flaka N'gollan à Zoha. Située sur l'axe Kolondiéba-Fakola.

La commune est limitée :

- A l'Est et à l'Ouest par la commune de Farako,
- Au Nord par la commune de Kolondiéba,
- Au Sud par la commune de Fakola.

III. POPULATION :

La population est estimée à 4884 habitants dont 2276 hommes et 2608 femmes (source Race 2001). La population est composée de Bambara et de Peuhls.

- Aspects Economiques :

L'économie de la commune de Bougoula est basée sur l'Agriculture et l'élevage qui sont pratiqués par les Bambara et les peuhls sédentaires.

Le commerce est basé sur les denrées de première nécessité (sucre, thé, huile, sel, farine de blé etc....) et des produits agricoles et végétaux.

L'artisanat s'articule principalement autour de la menuiserie, la mécanique et la forge.

- **Les ressources naturelles** :

Le Karité, le néré, le baobab, le tamarinier sont les plus exploités par les femmes. Quant aux ressources cynégétiques, elles sont exploitées par les chasseurs. Malgré l'existence d'un réseau hydrographique assez ramifié (présence de marigots permanent et semi-permanent), les ressources halieutiques sont rares.

La commune de Bougoula regorge d'un potentiel naturel énorme ; 1200 mn de pluviométrie / an avec un faible taux d'occupation des terres agricoles (estimée à 20% par le PIRT) forte densité des ligneux (caïcedrat, baobab, néré, afzélia, diapiros, mespilifornis, pilosisme retiration).

- **les services Déconcentrés** :

Ces services sont : l'Education, la santé, et la CMDT.

Les ONG en activités dans la commune de Bougoula sont : Save The children, Helvétas/PAAD, PGP (programme gouvernance partagé).

- **Equipements Collectifs existants dans la commune** :

• **Education** :

La commune de Bougoula est dotée d'un premier cycle de l'enseignement fondamental : le premier cycle de bougoula est composé de 6 salles de classes et une direction.

Il est prévu la construction d'un second cycle conformément aux dispositions en vigueur.

En plus de ces structures, il existe un centre d'éducation pour le développement (ced) bougoula et 4 écoles communautaires dans les autres villages de la commune.

• **Santé** :

la commune dispose un centre de communautaire à Bougoula.

Equipement marchand :

La commune est dotée d'un hangar principal, deux hangars secondaires, 6 magasins et 2 latrines.

Objectif global par pilier	Objectif spécifique	activités	Résultats attendus	indicateurs	montants	Sources			Période				
						Comm.	Partenaire	Etat	1	2	3	4	5
Assurer la sécurité alimentaire dans la commune	Augmenter la production agricole	- Sensibilisation de la population par des visites inter paysannes.	Les paysans sont sensibilisés	Nombre de visites inter paysannes	700 000	250 000	450 000		x	x	x	x	x
		Sensibilisation des paysans à l'utilisation des variétés productives adaptées.	Les variétés productives adaptées sont cultivées	Nombre de paysans utilisant les variétés productives	400 000	400 000			x	x	x	x	x
		Formation des producteurs Sur les itinéraires techniques vulgarisés	Les producteurs sont formés	Nombre de producteurs formés	1 000 000		1 000 000		x	x	x	x	x
		Plaidoyer pour l'approvisionnement adéquat en intrants agricoles	Approvisionnement adéquat en intrant agricole	Les paysans sont approvisionnés à temps	400 000	400 000			x	x	x	x	x
		Achat d'équipements de matériel agricole.	30 paysans sont équipés en matériel agricole.	Nombre de producteurs équipés	7 500 000		7 500 000		x	x	x	x	x
		Sensibilisation des paysans au respect de la norme (CMDT) 1/3 en coton de la superficie totale emblavée	Les normes CMDT sont appliquées	Nombre d'ha en céréale	700 000	200 000	500 000		x	x	x	x	x
Assurer une bonne gestion des prix des céréales	Lutter contre le bradage de la production à la récolte	Constitution des banques de céréales	Les céréales sont disponibles à tout moment dans la commune	Nombre de tonnes stockés	2 000 000	400 000	1 600 000	x	x	x	x	x	

	Stabiliser le prix des céréales et contrôler la péremption des produits alimentaires	Concertation entre producteurs, commerçants et services techniques	Implication de tous les acteurs contre l'insécurité alimentaire	Nombre de rencontres réalisées	50 000	50 000			x	x	x	x	x
Améliorer l'état nutritionnel des aliments	Valoriser nos mets à base des produits forestiers	Sensibilisation des populations sur les technologies alimentaire à travers les produits forestiers (baobab, karité, néré, kapokier etc...)	Alimentation correcte et équilibrée des populations Réduction de la malnutrition	Nombre de maladies réduites ou éradiquées	200 000	40 000	160 000		x	x	x	x	x
Diversifier les activités génératrices de revenus	Aménager des périmètres maraîchers	Réalisation d'AGR (Maraîchage, petit élevage, aviculture),	Augmenter le revenu monétaire des femmes	Nombre de périmètres aménagés	4 800 000		4 800 000		x	x	x	x	x
	Créer des structures de micro finances dans la commune	Plaidoyer pour la création de structures de micro finances	Des structures de micro finances sont créées	Nombre de structures de micro finances créées	200 000		200 000		x	x	x	x	x
TOTAL					18 150 000	1 740 000	14 810 000	1 600 000					

CONCLUSION : pour assurer une sécurité saine et permanente, la commune rurale de Fakola a un coût prévisionnel de dix sept millions neuf cent cinquante mille francs CFA (18.150.000 F CFA). La priorité sera donnée à la réhabilitation et au creusement des puits maraîchers pour éviter le bradage des récoltes. Le marché céréalier étant libéralisé, les stocks permanents de la banque de céréales permettront de stabiliser le prix aux consommateurs.

Délibération N°004/CR. BGLA du 30 / 12 / 2005

Le conseil communal de la commune rurale de Bougoula régulièrement convoqué en session extraordinaire s'est réuni le 30 / 12 /2005 à la mairie de Bougoula à 10 h 00mn.

Date de la conversation du conseil communal le 24 / 12 / 2005

Ordre du jour : Elaboration du plan de sécurité alimentaire pour la période (2006-2010)

Nombre de conseillers en exercice 11

Nombre de conseillers présents 09

Nombre de conseillers absents 02

Le quorum étant atteint, le conseil a valablement délibéré sous la présidence de Monsieur Zoumana Kané, maire, le secrétaire de séance étant assuré par Monsieur Fodé Sangaré secrétaire Générale de la mairie.

LE CONSEIL COMMUNAL :

Après avoir délibéré.

Vu la constitution,

Vu la loi N° 93-008 du 11 /02 /1993 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales.

Vu la loi N°95-034n du 12/04/1995 portant code des collectivités territoriales.

Vu la loi N)96-059/AM-RM du 04 novembre 1996 portant création des communes.

Vu le Décret N°02-602 PRM du 30 Décembre 2002 fixant la nomenclature budgétaire et comptable des collectivités territoriales modifiée

DECISION :

ARTICLE1 : le plan de sécurité alimentaire de la commune rurale de Fakola est adopté dont le montant se chiffre à dix sept million neuf cent cinquante mille francs CFA (17 950 000 F CFA)

ARTICLE2 : la présente délibération sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

Bougoula, le 29 /12/2005

DRPSIAP.....1

PREFET.....1

SOUS-PREFET.....1

MAIRE

ARCHIVES.....1/4

Le Secrétaire Général

Zoumana

KANE

Fodé

SANGARE

Ont signés les conseillers présents :

Mr .Salia	TRAORE
Mr .Bakary	KONE
Mr Dianatié	KONATE
Mr Youssouf	TRAORE
Mr Djouratié	KONE
Mr Diakaridia	KONE
Mr Seydou	KONE
Mr Sidiki	KONE
Mme Korotoum	BAMBA